

Lettre des Refuges LPO haut-savoyards



Éditorial



Nous voici aux portes de l'année 2012 que vous savez certainement déjà année du centenaire de la LPO. Savez-vous également que les refuges LPO existent depuis la création de la LPO en 1912? En effet, c'est à cette date que des défenseurs des oiseaux et de la nature obtiennent l'interdiction de la chasse aux Macareux moines aux Sept-Iles, en Bretagne. En 2 ans, leur nombre était passé de 20 000 à 2 000 oiseaux. Ainsi naquit le premier « Refuge » sous forme de Site naturel protégé pour devenir ensuite en 1976 Réserve naturelle.

Quel chemin parcouru depuis avec ce concept de « Refuges », une des « actions phares » de la LPO aujourd'hui !

Cette année 2011 fut marquée par l'agrandissement de la famille des Refuges « collectivités » avec le magnifique parc de Plain Château de la ville de La Roche-sur-Foron qui fait le lien entre la ville et les bords du Foron : implantation de ruches, installation de nichoirs et autres abris pour la faune, fauche tardive des talus sont quelques exemples des actions menées à bien sur ce site. La mise en refuge s'est effectuée avec beaucoup

d'enthousiasme dans un temps record et une excellente collaboration entre l'équipe municipale, notamment en la personne de Mme Pruvost adjointe en charge du développement durable et la LPO 74.

Un autre grand projet de mise en refuge a été mené à bien cette année : le site de l'usine des Eaux d'Evian. Gageons qu'avec des exemples aussi prestigieux, l'avenir des Refuges entreprises et collectivités soit assuré.

Les refuges plus modestes ne sont pas pour autant ignorés. Ainsi dès le printemps 2012 débutera la promotion des refuges dits « urbains », tel un simple balcon d'appartement. Il s'agit d'une toute nouvelle formule qui ne demande qu'à prospérer grâce à la bonne volonté de chaque citoyen.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 19 mai 2012 pour la prochaine Journée Refuges, le lieu et les détails de cette journée vous seront communiqués ultérieurement. D'ici là nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Sylviane Lamblin et Didier Besson,
(coordinateurs bénévoles des refuges LPO de Haute-Savoie)

Les refuges LPO c'est...

1950 refuges en France dont :
1400 refuges « particuliers »
421 refuges « établissements »
129 refuges « collectivités et entreprises »

Et **183 refuges en Haute-Savoie**

Les refuges LPO : premier réseau de jardins écologiques de France !



SOMMAIRE :

- 9^{ème} rencontres des propriétaires de refuges.
- Les refuges collectivités en plein essor !
- Sciences participatives : une véritable action citoyenne

La LPO a besoin de vous... adhérez et parlez-en autour de vous !

Nous invitons ceux qui ne le seraient pas encore à devenir adhérents et à rejoindre ainsi les 44000 membres de la première association de protection de la nature de France, reconnue d'utilité publique. N'hésitez pas à en parler autour de vous, pour que nous soyons encore plus nombreux à nous mobiliser pour la protection de la biodiversité!

9^{ème} rencontre des propriétaires de refuges LPO.

Programmée pour le samedi 28 mai 2011, cette manifestation s'est déroulée à Veigy-Foncenex chez Catherine et Alain GILLIAND, heureux propriétaires d'un domaine préservé d'environ trois hectares adossé à la frontière franco-suisse. Mues par le désir de partager expérience et connaissances dans ce contexte privilégié, plus de 50 personnes elles-mêmes membres du réseau ont répondu à l'appel lancé par la LPO. Un cadre exceptionnel, des contacts empreints de convivialité, le soleil pour magnifier le décor, autant de paramètres propres à susciter un sentiment de sérénité, promesse d'un rendez-vous pleinement réussi. Ce fut le cas et pourtant... Saluons le courage de notre hôtesse qui a tenu à maintenir cet événement en dépit de la disparition de sa maman quelques jours auparavant, d'autant que M. GILLIAND, concepteur de l'aménagement des lieux, momentanément indisponible pour raison de santé ne put nous faire bénéficier, à notre grand regret, de ses précieuses explications.

Catherine et Alain vouent une passion fusionnelle à leur propriété. Pragmatiques, ils ont initié différentes transformations avec en perspective une valorisation de l'espace au bénéfice de la biodiversité. Cette entreprise laborieuse, quelquefois émaillée de maladresses bien vite corrigées, produit un résultat spectaculaire qui nous a tous charmé. Au centre, la maison, enchâssée dans un écrin de végétation, à laquelle se greffe une vaste véranda dont l'usage n'est pas que privatif. En effet, désireux de promouvoir le concept environnemental ainsi développé, le dynamique couple autodidacte distille un programme éducatif *in situ* sous le couvert de l'association des Jardins du Nant dont il est à l'origine. Les cours théoriques se déroulent à l'intérieur de cette chaleureuse annexe tandis que la pratique s'extériorise dans le jardin. Celui-ci, constitué en mosaïque, se compose de prairies semées de fleurs sauvages entrecoupées de tables potagères et soulignées de haies touffues. Des arbres isolés ou légèrement groupés rompent sa platitude et dissimulent des constellations de parterres fleuris. Une esthétique station de « lagunage » gorgée de plantes aquatiques traite les eaux grises. À proximité, une réserve d'eau peuplée d'une foultitude de vie côtoie un magnifique



étang quasi sauvage. Richement pourvu d'une luxuriante couverture végétale et dominé de saules, il recèle une avifaune nicheuse remarquable : canard colvert, foulque macroule, grèbe castagneux, gallinule poule-d'eau, rousserolle effarvate, loriot d'Europe, rossignol philomèle... Une famille de tariers pâtres arpente ses rives. Odonates et amphibiens sont omniprésents et la couleuvre à collier fend parfois la surface de l'eau. Un vrai paradis !

Au fil du programme concocté par Didier et Sylviane, outre les informations distillées par Mme GILLIAND sur le thème de l'aménagement paysager et fonctionnel, nous avons eu le plaisir d'appréhender des disciplines aussi variées que l'apiculture (des ruches sont installées sur le site), la découverte des libellules, la botanique et l'herpétologie. Un atelier de confection de gîtes pour insectes était animé par Francine et Martine et, bien entendu, les ornithologues de la LPO se prêtaient volontiers aux questions qui ne manquaient pas de fuser. Que tous les intervenants soient ici remerciés : Cyril SCHULTZ, Marius BONHOMME, Josiane DUCROS, Jean-Jacques RABILLON, le Milan royal qui nous a survolés sans avoir été invité, l'ensemble des acteurs du règne animal qui se sont mis en scène, les plantes florifères, Sylviane LAMBLIN, Didier BESSON et toute l'équipe d'organisation.

Merci surtout à nos hôtes d'avoir aimablement accueilli toute cette effervescence, et d'avoir accepté avec tant de complaisance de mettre à notre disposition leur extraordinaire univers.

Daniel Ducruet

Le programme refuges LPO c'est aussi :

Un jeu pour tester vos connaissances sur les chants d'oiseaux



Oiseaux des villes, des bois ou des champs : vous pourrez apprendre à reconnaître les chants d'oiseaux grâce au jeu en ligne « oizolympique ». Vous passerez

ainsi du niveau « débutant » à celui d'« expert » et deviendrez incollable sur le terrain!

<http://oizolympique.lpo.fr/>

Un nouveau coffret refuges spécial balcons

Disponible à partir de mars 2012, cette nouvelle formule permettra aux urbains en quête de nature de faire de leur balcon un véritable petit oasis des villes ! Vous disposerez de tous les outils et conseils permettant à ces petits espaces d'accueillir la faune sauvage.

Les refuges collectivités en plein essor !

Zoom sur un refuge collectivité, du point de vue de la municipalité :

Entretien avec Mme Pruvost, élue en charge de l'environnement pour la commune de la Roche sur Foron

LPO 74 : Qu'est-ce qui a motivé votre collaboration avec la LPO pour la mise en place d'un Refuge LPO?

Evelyne Prusost (E.P.) : Le fait que je connaisse à titre personnel un membre actif de la LPO a été facilitateur. J'ai ainsi été informée de la démarche des refuges et ai pu la présenter aux membres de la commission développement durable de la commune.

Nous avons estimé entre élus que cette action de mise en refuge du plus grand espace vert de notre commune s'inscrivait dans la droite ligne des actions que nous menions déjà en termes de préservation de la biodiversité.

LPO 74 En quoi cette démarche s'inscrit-elle dans ce qui était fait auparavant dans la commune?

E.P. : Cette démarche est la continuité de celles déjà menées par la commune, elle va dans le sens d'une préservation voire réintroduction de la biodiversité en milieu urbain. Elle s'inscrit d'autant plus facilement dans notre démarche que certaines actions préconisées par la LPO sont déjà mises en œuvre chez nous (suppression de tous produits phyto sanitaires, fauche tardive, récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage, etc.).

De même, cette démarche trouve dans sa place dans le cadre d'une mise en valeur et d'une meilleure connaissance et d'une valorisation du lieu-dit "parc du Plainchâteau". Dans cette optique, nous avons créé en collaboration avec les enfants de l'école primaire un sentier pédagogique, abordant des thèmes comme le traitement des eaux usées ou les insectes pollinisateurs. Nous y avons également installé un rucher communal et réaliserons un inventaire floristique de la prairie de ce parc qui n'est fauchée qu'une fois par an.

Depuis l'été 2011 ce lieu fait l'objet d'une visite spécifique à destination des touristes intéressés par le fleurissement.

LPO 74 : Ces "nouvelles pratiques" ont-elles changé quelque-chose dans le travail quotidien des personnels des services techniques?

E. P. : Elles ont obligé les agents à réfléchir à l'usage qui était fait de chaque lieu. En effet quand on décide de gérer ses espaces verts sur le mode de la gestion différenciée, on ne se contente pas d'appliquer les mêmes "recettes" sur tous les lieux.

Par exemple un espace sur lequel on autorise les enfants à jouer au ballon n'aura pas besoin d'être planté avec du gazon ni tondu aussi souvent que les abords du massif de la place de la mairie.

Sur le plan pratique : le temps de travail des équipes n'a pas été augmenté, mais est réparti différemment ; par exemple, le temps "économisé" sur l'arrosage grâce au paillage ou grâce à la plantation de vivaces (on n'a pas à renouveler les plantations à chaque saison) permet de pouvoir désherber différemment (manuellement) en y passant plus de temps que par le passé.

Sur le plan idéologique, ces pratiques ont amené les agents à devenir davantage acteurs dans leur travail, à se sentir plus responsables, à apprendre à analyser leur pratique et à la regarder d'un œil plus critique.

Ce nouveau mode de gestion a été l'occasion d'une remise en question qui les pousse et les motive à s'améliorer pour favoriser le développement durable et de la protection de la biodiversité dans leur commune.

L'objectif pour 2012 : encore plus de refuges collectivités!

L'année 2011 a été marquée par la mise en Refuge de plus de 100 hectares de terrains qui seront, dans les 5 ans à venir, entretenus et aménagés en faveur de la biodiversité. La LPO Haute-Savoie accompagne ainsi les collectivités d'Annemasse, de la Roche-sur-Foron, de Rumilly ainsi que des établissements tels que les Hôpitaux du Léman, les Hotels du resort à Evian et l'usine d'embouteillage d'Evian qui se sont engagés dans cette démarche.

A l'aube du centenaire de la LPO, gageons que ces initiatives servent d'exemple : pourquoi pas 100 nouveaux Refuge LPO en 2012 ? Chacun peut chez soi, dans son jardin, sur son balcon, dans son entreprise ou sa commune être à l'initiative de la création de sites d'accueil de la faune et de la flore sauvages.

A l'occasion de ce centenaire : rejoignez-nous pour fêter un anniversaire qui doit être à la hauteur des enjeux de préservation de notre patrimoine naturel.

Anne Dejean



Les sciences participatives : une véritable action citoyenne!

Vous pouvez contribuer à la recherche scientifique

Les sciences participatives consistent en la collaboration entre une équipe de chercheurs et un vaste réseau d'observateurs bénévoles. Chacun peut ainsi devenir un maillon d'une chaîne permettant l'amélioration des connaissances scientifiques en transmettant des observations menées dans son jardin.

Reposant sur des protocoles d'observation simples, reproductibles et mis en œuvre à une vaste échelle spatiale, elles apportent une aide précieuse pour suivre et analyser les évolutions actuelles de la biodiversité.

La publication de résultats de telles enquêtes dans des revues scientifiques internationales renom-

mées confirment leur intérêt comme leur rigueur scientifique.

Ces observatoires citoyens de la biodiversité s'inscrivent dans un véritable cercle vertueux en permettant l'amélioration puis le partage des connaissances avec le plus grand nombre, et par conséquent peuvent influencer sur les décisions politiques prises en matière de conservation de la biodiversité.

(plus d'informations : <http://vigienature.mnhn.fr/>
<http://www.sfecologie.org/regards/2011/02/06/regards-r11-teyssedre-et-couvet/>)

Deux enquêtes à mener dans vos refuges en 2012

Devine qui vient nicher



Cette enquête nationale vise à collecter des informations sur l'occupation des nichoirs par espèce et par type de nichoirs, à développer les nichoirs les mieux adaptés aux espèces en déclin et à évaluer l'impact des changements clima-

tiques sur la reproduction des oiseaux.

Elle concerne les oiseaux communs des jardins (mésanges, rouge-gorges, rouge-queues, etc.) mais aussi les espèces faisant l'objet de programmes de conservation par la pose de nichoirs adaptés (chevêche, Petit-duc scops, rolliers, huppe, etc.)

Ce suivi à long terme permettra aussi de déterminer des tendances d'évolution pour ces espèces, de mieux connaître l'évolution de leurs populations et d'an-

ticiper le déclin des plus menacées en faisant la promotion des nichoirs les plus efficaces.

Les résultats alimenteront également le futur Observatoire des oiseaux des Jardins.

Enquête patrimoniale

L'enquête patrimoniale Refuges LPO a été initiée en 2004 afin de mieux connaître les oiseaux qui nidifient dans les jardins. La LPO peut aujourd'hui suivre année après année les tendances d'évolutions des populations des oiseaux communs. Devant le succès de participation, cette enquête participative a été reconduite et est désormais annuelle. Elle a lieu chaque année au mois de mai à une date déterminée à l'avance et les observations sont ainsi simultanées dans tout le pays. Cette « enquête Refuge » est ouverte au grand public, permettant ainsi de recenser les oiseaux des jardins non encore inscrits en Refuge LPO.

A noter sur votre agenda :

Dimanche 19 février Événement exceptionnel : 100 naturalistes derrière 100 longues vues pour 100 ans de protection. Les observateurs de France et de Suisse sont attendus en nombre pour célébrer le 100^e anniversaire de La LPO. Les ornithologues de l'association accueilleront tous les curieux de nature pour célébrer ensemble ce centenaire en observant

et apprenant à reconnaître les nombreux migrateurs et hivernants sur le lac Léman. RDV à partir de 10h plage d'Excevenex pour une journée d'observation.

Samedi 19 mai 2012 Journée des propriétaires de refuges. Le lieux et les horaires seront précisés quelques semaines avant.



Des refuges pour la nature



Ligue pour la Protection des Oiseaux - Association locale de Haute-Savoie
24 rue de la Grenette - 74 370 Metz-Tessy - Tel : 04.50.27.17.74.
haute-savoie@lpo.fr - <http://haute-savoie.lpo.fr> - page facebook LPO Haute-Savoie